

La [VILLE DE MULHOUSE](https://www.mulhouse.fr/) / T : 03.89.32.58.58 (Haut-Rhin) a signé pour 1 an la charte d'engagement ÉcoWatt, portée par RTE (Réseau de transport d'électricité) et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Cette signature conforte la présentation, en octobre dernier, du 1er plan de sobriété énergétique de la ville, qui comprend notamment le passage à 100 % de leds de l'éclairage public, avec des extinctions partielles. <https://www.mulhouse.fr/>